

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0018211

184927

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 51.83 Société : R.A.M  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
Nom & Prénom : S.HAM'i Fatiha  
Date de naissance : 01-01-58  
Adresse : R. Samaa, angle R. IBN KALAKIS, Bd Bourguiba  
N° 130 C.A.E.A  
Tél. : 06.05.90.43.20 Total des frais engagés : 3.402,80 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :   
Dr. Abdellah MIFTAH  
RHUMATOGUE  
Res. Salah Al Jarrah 359  
Bd Zentoun - Casablanca

Date de consultation :  
Nom et prénom du malade : S.HAM'i Fatiha Age :  
Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
Nature de la maladie : Inflammation articulaire + rhumatisme  
Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :  
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : S.A.E.A Le : 13/11/23  
Signature de l'adhérent(e) : 



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
13/11/23 S			100	Abdelhakim - Cespedes HUMA 10/12/23 Signature : 359 Abdelhakim MIFTI

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ISMAILI Louâlî Al-Fâdilah Abou Al-Fâdilah Béja	13/11/23	652,80

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RADIOPATHIE RHUMATOLOGIQUE 13/11/23 - C. ZEMLIK	13/11/23	1x 315 1x 250 1x 250 1x 250	1200

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
<b>D</b>	
00000000	00000000
35533411	11433553

### [Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



LOT: 220640

PER: 12/2025

PPV : 29,50 DH

LOT: 220641

PER: 12/2025

PPV : 29,50 DH

LOT: 220640

PER: 12/2025

PPV : 29,50 DH

LOT: 220638

PER: 12/2025

PPV : 29,50 DH

LOT: 220641

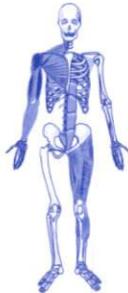
PER: 12/2025

PPV : 29,50 DH

# Dr. Abdelilah MIFTAH

Rhumatologue

Spécialiste des Maladies des Os, Articulations  
Muscles, Colonne Vertébrale et Pied



Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris  
Ancien Attaché des Hôpitaux de France  
Ancien Spécialiste de l'Hôpital Militaire Avicenne

Diplôme d'université (PARIS) Méthodes Diagnostiques et  
Thérapeutiques en Rhumatologie

Radiologie Osseuse - Ostéodensitométrie  
Arthroscopie - Biopsie - Physiothérapie  
Orthèses

الدكتور عبد الله مفتاح

إختصاصي في أمراض الروماتيزم

العظام، المفاصل، العضلات، العمود الفقري والرجل

خريج كلية الطب بباريس

طبيب ملحق سابقاً بمستشفيات فرنسا

إختصاصي سابقاً بالمستشفي العسكري ابن سينا

دبلوم جامعة باريس في تشخيص وعلاج أمراض الروماتيزم

الفحص بالأشعة، الكشف بالمنظار للمفاصل، الترويض الطبي

## COMPTE RENDU DE RADIOLOGIE

DATE :

18/11/25

Nom & Prénom : SHAMI FOU

Nature d'Examen : Rx des 2 jambes

Rx du genou droit et gauche Rx du genou droit et gauche

Rx de l'épaule droite

Réultat : Rx du genou droit et gauche Rx du genou droit et gauche

Très bonne image mais un peu floue

Existe une lésion hyperdense à l'aplomb

Articulation fémoro-tibiale droite

Articulation fémoro-tibiale gauche

Spontané hyperdense à L4/L5

La lésion bénigne chez le Dr. Abdelilah MIFTAH

Seul pour le diagnostic et la thérapie

إقامة صالح الجراح - الطابق الثالث - بوركون - (أمام المطعم الصيني) - البيضاء  
359, Bd. Zerkouni - Angle Rue Ibn Al Moualim - Résd. Saleh Al Jarrah - 3 ème Etg. ( Face Restaurant Chinois) Casablanca  
Tél. : 05 22 26 96 64 / 05 22 47 29 47 / 06 25 00 00 05

Dr. Abdelilah MIFTAH  
Rhumatologue  
359, Bd. Zerkouni - Saleh Al Jarrah 359  
شارع الزركوني - سالم الجراح 359  
Casablanca

DOCTEUR ABDELILAH MIFTAH

RHUMATOLOGUE

Spécialiste des Maladies des Os, Articulations, Muscles, Colonne

Vertébrales & Pied

Diplôme de la faculté de Médecine de Paris

Ancien Attaché des Hôpitaux de France

Ancien spécialiste de l'Hôpital Militaire Avicenne

Radiologie osseuse-Osté odensitométrié-Biopsie-Physiothérapie

Orthèses

Patente n° 35600171 - ICE : 001735515000049

FACTURE N°

Bd. Zerkouini - Casablanca

Rés. Salah Al Jarrah 359

RHUMATOLOGUE

Abdelilah MIFTAH

DATE :

NOM : SKARI

PRENOM : FATHIA

CONSULTATION : CS

RADIOLOGIE

2 x 200  
2 x 100  
2 x 100  
2 x 100  
2 x 100

1800

ACTE :

TOTAL :

Arrêter la présente facture à la somme de Dhs :

9.000 Sept Cents DH

1750 DH

Abdelilah MIFTAH  
RHUMATOLOGUE  
Rés. Salah Al Jarrah 359  
Bd. Zerkouini - Casablanca